PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 5 AOUT 2023

Le déroulement de l'assemblée générale 2023 a dû être quelque peu modifié compte tenu de ce que Mme le Maire de Megève ne pouvait initialement être présente que de 17 h 15 à 18 h 15.

Aussi il a été prévu que l'assemblée commencerait par les Questions & Réponses avec les membres de l'équipe municipale de Megève et le maire de Demi-quartier présent comme à l'accoutumée.

En fait, Madame le Maire de Megève, victime quelques heures auparavant d'un accident de la route, n'a pu être présente et a délégué son premier adjoint M. Christophe Bougault Grosset-Grange, M. Laurent Socquet Adjoint au Maire délégué à l'agriculture, à la sécurité, aux espaces publics, aux bâtiments, à la voirie, à l'eau, à l'assainissement et aux parcs de stationnement, Mr Jean-Pierre Chatelard Adjoint au Maire délégué à la forêt, à l'environnement, aux transports (navette ski-bus), à la politique de labellisation, au handicap, au développement économique et à l'artisanat et au développement et à la valorisation des savoir-faire locaux.

Les élus ont en outre présenté à l'assemblée, forte de près de 90 membres le nouveau directeur général des services de la commune Monsieur Michaël Ruysschaert ancien directeur général de l'Agence Savoie Mont Blanc

Les échanges ont porté sur des sujets divers notamment :

- la situation des Lanchettes dont le devenir est tributaire des décisions du Conseil d'Etat sur les pourvois en cassation introduits par la ville et la société des remontées mécaniques de Megève contre les ordonnances suspendant la construction des nouvelles remontées ,
- les difficultés pour les piétons de cheminer sans danger sur les voies de la commune faute de trottoirs notamment depuis les constructions des Veriaz
- l'état des forêts à propos duquel il a été expliqué qu'un travail important était fait dans ce domaine avec les organismes compétents mais que beaucoup sont la propriété de particuliers qui doivent entretenir leur patrimoine
- l'utilisation de la voiture dans le contexte de changement climatique, le directeur général des services a souligné que dans ses anciennes fonctions il avait vu les résultats d'une enquête en stations montrant que Megève était en tête pour l'usage de ce moyen de transport
- le logement des saisonniers rendu difficile par le peu de foncier disponible et son coût

- l'évolution du PLU et il a été évoqué une future réunion publique le 20 septembre où seraient présentées après l'adoption du PADD les nouvelles orientations du règlement et les OAP

- l'usage des VTT et la difficulté de créer des chemins exclusifs

- l'arrivée de la fibre optique a fait l'objet encore cette année d'interrogations, le Maire de Demi-Quartier a expliqué que grâce à des travaux de route dans sa commune la connexion pouvait être réalisée par les opérateurs. Par contre sur Megève cela avance un peu mais tous les résidents ne peuvent encore en bénéficier

Ensuite l'AG a repris son cours habituel

1 - RAPPORT MORAL

La présentation du rapport moral a été effectuée par le président Jean-Loup Jourdain :

Quelques éléments repris de son intervention :

L'évolution du Conseil d'Administration.

Il est revenu sur le départ de deux administrateurs « historiques », qui ont demandé le non-renouvellement de leur mandat pour raisons personnelles :

- Arnaud de Vaureix, Administrateur, puis Vice-Président, puis Président, et de nouveau Vice-Président, et toujours très actif pour le compte de l'association (il l'a représenté lors du déjeuner officiel du Jumping) ; le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de le nommer Président d'Honneur, en remerciement de ses actions passées, présentes et futures.

- Dominique Dunant, à qui Megève doit beaucoup (sa fondation a rénové les chapelles du Calvaire), et qui est amené à s'éloigner de Megève pour des raisons personnelles.

Deux nouveaux Administrateurs, cooptés par votre Conseil, seront soumis à votre ratification lors des votes des résolutions. Il s'agit de :

- Séverine Boutry, chef d'entreprise
- Jean-Jacques Pontnau, actuel Président de l'Association du Glapet.

Il laisse ces deux nouveaux Administrateurs se présenter plus en détail.

L'association du Glapet

L'Association du Glapet, ayant atteint son objectif, à savoir le libre passage sur le chemin le long du torrent du Glapet, a décidé de se dissoudre et de rejoindre l'Association AMDQ, ce qui fut acté lors de leur Assemblée Générale de décembre 2022

Une résolution sera soumise au vote de l'assemblée pour finaliser ce processus, qui comprend l'intégration des membres de l'Association du Glapet dans AMDQ qui récupérera sa trésorerie. AMDQ a décidé d'offrir les cotisations 2023 et 2024 aux membres de cette association qui la rejoignent. Et AMDQ est très heureuse d'accueillir leur Président au sein de notre Conseil.

Logistique de Fonctionnement

Il faut mener une réflexion approfondie sur l'évolution des outils informatique face aux besoins de communication, et l'expérience professionnelle de Séverine Boutry sera précieuse pour conduire cette réflexion.

Les activités de l'association :

a) *Participation au processus d'élaboration du PLU de Megève*

L'association a été tenu informée de ces développements aux travers de flash-info et des lettres d'information. Le président rappelle les étapes de l'adoption du PLU et la participation des administrateurs Arnaud de Vaureix et Bernard POUJADE au suivi de son élaboration

b) *Chalet des Fleurs à Demi-Quartier*

Le chantier du permis de construire pour transformer l'ancien hôtel à l'abandon « Chalet des Fleurs », (rénovation de ce bâtiment important, création de logements pour saisonniers), devrait commencer

d) *Partenariat avec le Club des Sports*

Ce partenariat avait été initié en collaboration avec Stéphane Picot, ancien DG du Club des Sports, pour soutenir une orientation nouvelle de développement du sport pour tous.

A la suite du départ de ce dernier, en attendant de voir les futures orientations de la nouvelle direction, AMDQ a décidé de respecter son engagement financier pour 2023 mais suspendu son partenariat pour la suite.

e) *Harmonisation des tarifs Résidents Permanents / Résidents Secondaires*

L'action en faveur de cette harmonisation qui a vu se mobiliser depuis longtemps Arnaud de Vaureix, n'a pas recueilli l'accord de la commune mais cette démarche d'harmonisation reste à l'ordre du jour

f) *Impôts locaux (surtaxe de 5 à 60% de la Taxe d'habitation pour les résidents secondaires)*

Mme le Maire de Megève a refusé de mettre en œuvre cette mesure à la différence du Maire de Chamonix par exemple.
Bernard Poujade vice-président d'AMDQ a été choisi par la FARSM pour mener une action en justice contre le décret instituant cette possibilité de surtaxe jusqu'à 60%.

g) Concours de fleurissement

Cette année encore, AMDQ a renouvelé son soutien aux deux concours de fleurissement de Megève et de Demi-Quartier.
Pour 2023, a été mis en place un soutien combiné aux opérations de promotion de la vie locale : les catalogues de l'exposition de photos sur les agriculteurs mégevans, acquis par AMDQ seront remis comme prix aux lauréats de ces deux concours.

Accord a été donné à l'unanimité sur le rapport moral

2 - RAPPORT FINANCIER

La présentation du rapport financier et donc des résultats a été effectuée par Dominique Tardieu : (voir en annexe le tableau)

La trésorerie est de 85 967 € comparée à 82 774 € en 2021
Les recettes sont de 6 962,18 € en 2022 comparée à 6 940,39 en 2021, la stabilité s'explique grâce à une hausse des produits financiers.

L'assemblée a perdu des adhérents mais dans une proportion moindre qu'envisagé puisque l'association compte 260 (287 en 2021)

Accord a été donné à l'unanimité sur la situation financière

Ont été **votées enfin les résolutions suivantes :**

3 - Accord a été donné à l'unanimité sur le Quitus au conseil d'Administration

4 - Accord à l'unanimité pour la reconduction en tant qu'administrateur pour 5 ans de Jean Loup Jourdain,

5 - Accord à l'unanimité pour la reconduction en tant qu'administrateur pour 5 ans de Frédéric Dawance

6 - Accord à l'unanimité pour la reconduction en tant qu'administrateur pour 5 ans de Roland Vaxelaire

7 - Accord à l'unanimité pour la ratification de la nomination de Séverine Boutry en tant qu'administrateur pour 5 ans

8 - Accord à l'unanimité pour la ratification de la nomination de Jean-jacques Portnau en tant qu'administrateur pour 5 ans

9 - Accord à l'unanimité pour l'intégration de l'association du Glapet au sein de l'association AMDQ et pour la récupération du solde de trésorerie de l'association du Glapet

10 - Accord aussi à l'unanimité pour le maintien des montants de cotisation l'année 2024

Après quelques questions diverses, l'assemblée est close à 19 h 30 et se termine par un verre de l'amitié.

Megève le 10 août 2023